



## LA PROMOTION DES DROITS DE L'ENFANT

*Une action novatrice :*

**20 jeunes ambassadeurs de la Défenseure des enfants  
dans les départements d'Ile-de-France, dans le Bas-Rhin et dans le Rhône**

**Deux objectif :**

. faire connaître la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) aux enfants, adolescents et adultes qui les entourent et le rôle de la Défenseure des enfants.

. recueillir la parole des enfants sur les questions importantes qui les concernent (santé, violences, discriminations, liberté d'expression, justice ...) afin de mieux apprécier les dysfonctionnements collectifs qui font obstacle à l'application des droits de l'enfant en France.

**Une mission réalisée dans le cadre du service civil volontaire en partenariat avec Uniscité :** ces jeunes ambassadeurs (JADE) sont des jeunes gens et jeunes filles, âgés de 18 à 25 ans, recrutés dans le cadre du service civil volontaire et formés à une très bonne connaissance de la CIDE, du rôle de la Défenseure et des différentes institutions de protection et d'aide aux enfants.

**Une intervention prioritaire en binômes dans les collèges avec le soutien des différents recteurs d'académie :**

. surtout dans les classes de 5<sup>ème</sup> car le programme d'éducation civique, juridique et sociale de cette classe inclut une découverte de la Convention internationale des droits de l'enfant,  
. mais également dans différents lieux accueillant des enfants sur des temps de loisirs ou de soins (centres aérés, centres sociaux, services hospitaliers, centres pour enfants porteurs de handicap ...)

**Ce programme, mis en place de façon expérimentale de janvier à juillet 2007, a connu un grand succès :**

- les 20 jeunes ambassadeurs ont rencontré près de 9 500 enfants,



- ils ont été dans 82 collèges, dans 17 centres sociaux, dans des services hospitaliers de pédiatrie et de pédopsychiatrie, dans des classes d'enfants handicapés visuels ou sourds, des
- conseils municipaux d'enfants, des foyers d'accueil, des centres accueillant des mineurs étrangers.

L'ensemble du rapport d'activité est consultable sur le site : [www.defenseuredesenfants.fr](http://www.defenseuredesenfants.fr)

### ***32 jeunes ambassadeurs de la Défenseure des enfants dans 11 départements en 2008***

Grâce au soutien de plusieurs conseils généraux cette mission expérimentale va pouvoir se pérenniser et se développer :

. Le Président du Conseil général de la Vienne a été le premier à signer en juillet 2007 un protocole d'accord accordant une subvention pour la mise en place de 4 JADE.

. Le Président du Conseil général du Rhône a donné son accord pour une subvention permettant de faire passer les JADE sur son département de 2 à 4 en 2008.

. Le soutien du Conseil général de l'Isère devrait permettre que le département dispose de 4 JADE pour la première fois.

Le Ministre de l'Éducation nationale continue de soutenir cette mission avec l'ensemble des recteurs des académies concernées.